

**Opinion ESG du secteur :** négatif avec un objectif de 30 % de sélectivité

Depuis plus de 15 ans et de manière mensuelle, une étude sectorielle ou thématique est réalisée par les équipes ISR de Meeschaert AM, en collaboration avec des partenaires associatifs. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments ressortis de l'analyse du secteur bancaire.

**Nombre d'entreprises du secteur analysées : 43**

**Taux de sélectivité effectif<sup>1</sup> : 28 %**

Le secteur bancaire regroupe différentes activités comme les banques de détail, les banques de financement et d'investissement, les banques privées ou encore les banques de marché. Chaque typologie correspond tant à une clientèle particulière qu'à une organisation et à des enjeux, risques et opportunités différents. Ce secteur est en pleine évolution, partagé entre l'émergence de nouveaux acteurs et la présence d'acteurs traditionnels, de plus grande taille, qui tentent de s'adapter aux innovations et tendances de long terme.

## Enjeux principaux du secteur bancaire

Le contexte actuel de taux d'intérêt bas agit comme soutien de long terme à la croissance. Cependant les banques voient logiquement leur rentabilité dégradée. En parallèle, depuis 2010 et les accords de Bâle III, les banques doivent être en mesure de justifier de leur solvabilité passant par un renforcement de la qualité des fonds propres, notamment avec le ratio CET1. Enfin, pour pallier le risque de liquidité, le Comité de Bâle intègre dans son dispositif de régulation la mise en place de deux ratios de liquidité : l'un à court terme (LCR) et l'autre à long terme (NSFR).

- Montée en puissance des GAFAM et des fintech
  - Risque de disruption du secteur qui oblige les acteurs traditionnels à se moderniser et à intervenir en amont de la chaîne de valeur pour servir de nouvelles cibles de clientèle plus complexes et plus rentables
  - Intensification de la concurrence car des acteurs de toutes tailles pourront tirer parti des nouvelles technologies afin de

réduire leurs coûts et adresser des questions de conformité

- Cybercriminalité
  - 2<sup>ème</sup> secteur le plus ciblé par les cyberattaques
  - Forte exposition à un risque croissant de cyberattaques et de carences informatiques opérationnelles, à mesure que les banques numérisent leurs services
  - Les cyberattaques contre les banques ont triplé pendant le premier confinement, du fait de la forte progression du télétravail et des services en ligne
  - La BCE alerte sur ces cyber-risques et indique que la plupart des problèmes de sécurité relèvent d'un défaut dans l'application des règles de détection des risques
- Intégration des risques climatiques et impact carbone
  - Mise en place de test de résistance climatiques (France, Pays-Bas, UK ; puis en 2021 au niveau de l'Europe)

## Rôle sociétal des banques

### Financement de l'économie réelle et de la transition énergétique

- Le financement de l'économie réelle traduit la capacité des banques à prêter aux ménages et aux entreprises afin de soutenir la consommation et l'investissement. En France, selon la Banque de France, les crédits aux ménages se sont élevés à 1 483 milliards d'euros (en croissance de 6,3 % par rapport à 2018) et ceux accordés aux sociétés non financières se sont élevés à 2 935 milliards d'euros (en croissance de 5,5 % par rapport à 2018).

La Cour des comptes européenne estime, sur la base des travaux du HLEG (High Level European Group), à 11 200 milliards d'euros le coût de la transition énergétique à l'échelle européenne entre 2021 et 2030, soit 1 120 milliards d'euros par an.

### Inclusion financière

- L'inclusion financière est un catalyseur et figure parmi les cibles de 8 objectifs de développement durable (ODD) à horizon 2030.
- On estime que 1,7 milliard d'adultes n'ont pas de compte de transaction de base dans le monde en 2017. Parmi eux, 1 milliard disposent d'un téléphone portable. La digitalisation des banques est donc cruciale.
- La Banque Mondiale s'est engagée en 2013 à bancariser 1 milliard d'adultes à travers l'universalisation de l'accès aux services financiers à horizon 2020 (objectif atteint aux 2/3 en 2017).

### Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

- Le blanchiment d'argent est la dissimulation de fonds de provenance illicite (trafic de drogue, vol, escroquerie, vente d'armes, braquage, fraude fiscale...) en les réinvestissant dans des activités légales (immobilier, restauration, etc.).
- Au niveau européen, la première directive européenne anti-blanchiment date de 1991. La 6<sup>ème</sup> directive de l'UE contre le blanchiment d'argent (6AMLD) entre en vigueur le 3 décembre 2020 et doit être mise en œuvre par les institutions financières d'ici juin 2021.
- L'Autorité bancaire européenne est chargée de coordonner la lutte contre cette fraude mais ne dispose pas de pouvoir de contrainte. Les Etats doivent veiller à l'application des règles européennes.
- Les banques sont aujourd'hui dans l'obligation de déployer des moyens afin de prévenir toute tentative de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

<sup>1</sup> Part des entreprises sélectionnées au sein du périmètre Meeschaert AM sur l'ensemble des sociétés analysées

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

### Nous contacter

Nicolas Gautier, Directeur de la distribution  
email : ngautier@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 23 93

Périne André Maldant, Chargée de relations investisseurs  
email : pandre@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 24 62

**Opinion ESG du secteur :** négatif avec un objectif de 30 % de sélectivité

### EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG DE MEESCHAERT AM

#### Crédit Agricole : opinion ESG positive

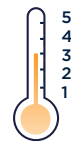
Crédit Agricole figure parmi les premiers groupes bancaires européens et est le premier financeur de l'économie française :

- banque de détail (57,5 %) : activités en France et à l'international ;
- gestion d'actifs, assurance et banque privée (17,9 %) : 1 653 milliards d'euros d'actifs ;
- banque de financement, d'investissement et de marché (16,6 %) ;
- prestations de services financiers spécialisés (8 %) : crédit à la consommation (92 milliards d'euros d'encours fin 2019), crédit-bail et affacturage (n°1 français).

#### Chiffres clés

- **33,8 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en 2019
- **142 000 salariés** dont **6 181 recrutements** en CDI
- Présence dans **27 pays**
- **51 millions** de clients

#### Niveau de controverse maximal\* : 3



Source : Sustainalytics

#### Niveau de déploiement de la RSE

La stratégie de RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) est intégrée au sein de la stratégie globale du groupe. Le Crédit Agricole se démarque par son engagement fort pour le développement des territoires en s'appuyant sur son réseau de caisses régionales, ainsi que par ses mesures en faveur de l'inclusion sociale et pour la lutte contre le surendettement. Le groupe communique d'ailleurs sur ces résultats.

Concernant les enjeux climatiques, les risques et opportunités liés au climat sont intégrés dans toutes les activités du groupe. Le Crédit Agricole a mis en place une politique ambitieuse de sortie du charbon et a fixé des objectifs mesurables pour rendre ses portefeuilles de prêts et d'investissements compatibles avec l'objectif de l'Accord de Paris.

Par ailleurs, le Crédit Agricole a implémenté des dispositifs robustes et une équipe dédiée à la gestion des cyber-risques et la protection des données personnelles.

Enfin, il a été impliqué dans plusieurs controverses datant d'avant 2013 sur l'éthique des affaires. Le niveau de controverse s'explique par le fait que certaines enquêtes sont toujours en cours mais aucune autre controverse majeure n'a été observée depuis 2017.

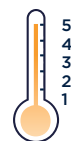
#### Danske Bank : opinion ESG négative

Danske Bank est l'une des principales banques danoises. Suite à l'acquisition en 2001 de BG Bank, Danske Bank détient désormais près de 50 % du marché bancaire danois.

#### Chiffres clés

- **6 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en 2019
- **22 006 salariés**
- Présence dans **13 pays**
- **5,3 millions** de clients

#### Niveau de controverse maximal\* : 5



Source : Sustainalytics

#### Une controverse de niveau 5

La controverse de niveau 5 se rapporte au scandale de blanchiment d'argent qui a secoué Danske Bank et plus largement tout le Danemark. Entre 2007 et 2015, 200 milliards d'euros de transactions suspectes sont passés par des comptes de la Danske Bank via sa branche estonienne. Le groupe a reconnu que la majeure partie de ces mouvements était destinée à blanchir de l'argent au profit de ressortissants russes, azerbaïdjanais et ukrainiens. Sur la période, au moins 6 000 titulaires de comptes ont été identifiés à haut risque et auraient effectué des virements douteux. Ce scandale a révélé l'insuffisance des procédures anti-blanchiment d'argent du groupe et son incapacité à identifier puis reporter les cas de transactions suspectes. Danske Bank est encore aujourd'hui visée par plusieurs enquêtes au Danemark et à l'étranger.

Ce document à caractère promotionnel exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Il ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. La société de gestion et ses collaborateurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur cet instrument avant diffusion de la présente communication. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat des analyses de notre équipe ISR à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM tout en faisant mention explicite de l'existence de tout conflit d'intérêt éventuel. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.